



MAIRIE
DE
PENCRAN
29800

Tél. : 02 98 85 04 42

Fax : 02 98 85 68 60

Délibération n° 2021-002-009

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit mai à 18 h 30

LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Arvest sous la présidence de Monsieur HERVOIR Stéphane, Maire.

Présents : Stéphane HERVOIR, Céline LANGUENOU, Jean-Pierre LE BOURDON, Guylaine SENE, Gérard LE MEUR, Annick JAFFRES, François MOREAU, Solange SCHMITT, Patrice DENIEL, Stéphanie SIMON, Amar HEDDADI, Céline REBOUL, Roméo AUNAY, Céline PETETIN, Jennifer NOU, James TESSON, Joachim FRAOUTI

Excusée : Daphné HERMES (pouvoir à Joachim FRAOUTI), Franck WALLON (pouvoir à Roméo AUNAY)

Secrétaire de séance : François MOREAU

Date de convocation : 11 mai 2021

Membres en exercice	Membres présents	Pouvoir	Vote pour	Vote contre	Abstentions
19	17	2	19	0	0

TARIFS COMMUNAUX 2021

La Commission Finances s'est réunie le mardi 27 avril et propose les tarifs suivants :

TARIFS DE LOCATION DES SALLES :	
SALLE ARVEST	
Associations ayant leur siège sur la commune et groupements assimilés	Gratuit
Entreprises, sociétés et comités d'entreprise de la commune Réunions, assemblées générales, arbres de Noël A partir de la 2 ^{ème} manifestation	Gratuit 300 €
Habitants de la commune Groupes jusqu'à 50 personnes (½ salle) 2 jours consécutifs Au-delà de 50 personnes (salle entière) 2 jours consécutifs	250 € 350 € 350 € 500 €
Associations, organismes, particuliers extérieurs à la commune Groupes jusqu'à 50 personnes (½ salle) 2 jours consécutifs Au-delà de 50 personnes (salle entière) 2 jours consécutifs	400 € 550 € 550 € 750 €
Organisme d'intérêt communautaire (territoire CCPLD) 1 fois par an	Gratuit
Cautions sans sono et/ou vidéo projection avec sono et/ou vidéo projection	400 € 800

SALLE ARGOAT	
Associations communales	Gratuit
Associations extérieures et particuliers	
Réunion le soir	40 €
Réunion pour la ½ journée	40 €
Réunion pour la journée	60 €
A titre tout à fait exceptionnel (fermeture du bar/restaurant du bourg), la salle pourra être louée pour un « café » après obsèques	40 €
Réunions publiques durant les campagnes électorales pour les candidats officiels (maxi 50 personnes)	Gratuit

LOCATION DE LA CUISINE COLLECTIVE	
Location de la cuisine à toute entreprise de restauration pour le compte d'une association, d'un particulier ou d'une entreprise	300 €
Caution pour la cuisine :	
Matériel	700 €
Ménage	100 €

TARIFS PHOTOCOPIES ET FAX	
<ul style="list-style-type: none"> • Photocopies jusqu'à 10 unités : - Format A4 noir et blanc : 0.20 € - Format A3 noir et blanc : 0.40 € - Format A4 couleur : 0.50 € - Format A3 couleur : 1.00 € - Documents administratifs : 0.20 € 	
<ul style="list-style-type: none"> • Photocopies à partir de 11 unités : - Format A4 noir et blanc : 0.10 € - Format A3 noir et blanc : 0.20 € - Format A4 couleur : 0.25 € - Format A3 couleur : 0.50 € - Documents administratifs : 0.10 € 	

TARIFS CIMETIERE et COLUMBARIUM	Achat	15 ans	30 ans
COLUMBARIUM			
La case (4 urnes maximum, plaque comprise, hors gravure)	840 €		
Concession par case		60 €	
Mini-concession - caverne		60 €	120 €
CONCESSIONS CIMETIERE			
Fosses et caveaux			
- Concession simple (1,20 x 2,20m) 15 ans : 120 €		120 €	240 €
- Concession double (2,40 x 2,20m) 15 ans : 240 €		240 €	480 €

La répartition des cendres dans le Jardin du Souvenir : 60 € (plaque incluse avec gravure à charge de la famille – inscription sur registre dédié – fixation de la plaque par les services municipaux).

TARIFS CANTINE	
1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant :	3.65 € le repas
A compter du 3 ^{ème} enfant :	2.70 € le repas
Extérieurs à la commune :	3.95 € le repas
3 ^{ème} enfant extérieur à la commune	2.95 € le repas
Adultes :	5.50 € le repas
Non-inscrits :	5.12 € le repas
Repas enfant PAI (protocole médical)	1.15 € le repas

TARIFS DE GARDERIE			
Résidents Pencranais		Extérieurs	
Forfait le matin	2.00 €	Forfait le matin	2.10 €
Forfait le soir (y compris goûter)	3.20 €	Forfait le soir (y compris goûter)	3.30 €
Forfait pour l'élève présent matin/soir	4.20 €	Forfait pour l'élève présent matin/soir	4.30 €
Tarifs au troisième enfant et aux suivants d'une même famille		Extérieurs	
Forfait le matin	1.05 €	Forfait le matin	1.10 €
Forfait le soir	1.65 €	Forfait le soir (y compris goûter)	1.70 €
Forfait pour l'élève présent matin/soir	2.15 €	Forfait pour l'élève présent matin/soir	2.20 €

TARIFS ALSH				
	Quotient familial mensuel	Journée repas compris	½ journée	½ journée + repas
QF1	Inférieur à 650 €	7,00 €	4,00 €	5,40 €
QF2	De 651 € à 800 €	9,10 €	5,20 €	7,60 €
QF3	De 801 € à 1200 €	13,20 €	6,70 €	10,30 €
QF4	Supérieur à 1201 €	15,20 €	7,70 €	11,30 €
Extérieurs		18.05 €	9.05 €	13.05 €

TARIFS JARDIN D'ENFANTS (applicables depuis le 1^{er} janvier 2020)			
	<u>TAUX D'EFFORT</u>	<u>PLANCHER</u> (705.27€ mensuels)	<u>PLAFOND</u> (5600.00€ mensuels)
1 enfant	0,061%	0,42 euros	3,42 euros
2 enfants	0,0508%	0,36 euros	2,84 euros
3 enfants	0,0406 %	0,28 euros	2,27 euros
4 enfants	0,0305 %	0,21 euros	1,71 euros

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

DECIDE :

D'appliquer les tarifs municipaux suivants à compter du 1^{er} juillet 2021.

Pour copie conforme au registre,
Le Maire : Stéphane HERVOIR

